problématique
La découverte de l'efficacité du langage (la « performativité ») par Austin : comment considérer que la parole est un acte ?

Une critique de l'illusion descriptive

La qualification d'un événement comme action ne semble *a priori* pas concerner le domaine de la parole, et l'action semble plutôt quelque chose qui vient compléter le langage (on dit souvent que les paroles qui ne s'accompagnent pas d'actes sont vides) : l'action, comme telle, semble être quelque chose qui intervient dans le monde en ce sens qu'elle doit avoir des *conséquences* ou encore des *effets mesurables*. Si je prends le train pour Amiens, mon action entraîne un certain nombre d'effets qui lui sont liés et qu'on peut appréhender dans l'état du monde ma montée dans le train, l'occupation d'un siège, le déplacement du train, etc.). Or le langage ne semble rien changer, du moins pas en tant que langage (dire que je prends le train pour Amiens ne semble pas modifier l'état du monde et, en tout cas, ne me fait pas aller à Amiens) : certes, les vibrations sonores qui le portent peuvent modifier l'atmosphère ; de la même façon, les marques écrites qui en sont le vecteur peuvent modifier l'état du papier sur lequel elles sont inscrites ; mais les effets considérés ne sont alors pas ceux du langage en tant que tel, mais plutôt ceux de ses médiateurs physiques. Le langage se caractérise plutôt par sa capacité *cognitive* à dire des choses, c'est-à-dire par le fait qu'il a un « contenu », lequel semble relativement indifférent aux supports matériels qui le véhiculent. A ce titre, il ne semble pas que le langage puisse avoir des conséquences ou puissent engendrer des « effets » au sens commun du terme. Bien au contraire, l'analyse traditionnelle du langage en fait un ensemble de signes qui n'ont d'autre fonction que de renvoyer à autre chose – le *sens*, la *signification* ou ce qu'on appelle désormais une « *proposition* ». Cette dernière n'est pas seulement indifférente à la structure matérielle du langage, elle est également indifférente à la structure proprement linguistique, puisqu'elle peut être exprimée par des énoncés de forme différente : « le chat est sur le tapis » comme « The cat is on the mat » expriment tous les deux la proposition *que* le chat est sur le tapis, ou cette signification. On atteint là un fort degré d'évanescence de la réalité linguistique par rapport à la réalité matérielle où des changements peuvent s'opérer.

Or ce caractère évanescent du langage n'est généralement pas supposé

VISIT…

LANZAROTE
Caliente.com

s'arrêter à ce niveau. En effet, pour reprendre la belle formule de F. Récanati[1], la fonction du langage en tant qu'il est porteur de signification est généralement de rendre compte, « dans une sorte de transparence », d'un certain état du monde. Le langage est censé dire le monde, c'est-à-dire le rapporter comme une sorte de milieu translucide : dire le monde, cela semble supposer de s'effacer devant lui, de ne surtout pas s'inscrire en lui. On est donc bien loin de l'idée que le langage puisse jamais agir.

La révolution opérée par John L. Austin dans les années 1950[2] consista précisément à critiquer radicalement cette conception « représentationnaliste » du langage, qui y voyait une sorte de médium absolument neutre, porteur naturel de la connaissance, pour montrer qu'en réalité le langage ne disait quelque chose – et notamment à propos du monde – qu'à parvenir à réaliser de manière adéquate une certaine action. Contre la réduction du langage à la sémantique, Austin entendait réintroduire son rôle foncièrement pragmatique, afin de critiquer ce qu'il appelait « l'illusion descriptive », qui n'est qu'un autre nom du péché scolastique qu'affectionnent les philosophes quand ils oublient trop vite les conditions ordinaires de leurs discours théoriques. Austin entendait ainsi montrer que tout discours comportait de manière essentielle une dimension pragmatique, qui permet de requalifier tout énoncé (réussi) comme un acte de parole (ou de discours) accomplissant quelque chose : *dire c'est faire*. Ainsi, par exemple, dire que je promets, c'est généralement promettre ; de la même façon, dire qu'il fait beau dehors, c'est faire une affirmation.

Stratégiquement, c'est l'analyse de la promesse qui sert de pivot à la critique Austinienne, car elle permet de montrer trois choses : 1) l'impossibilité de la réduction sémantique ; 2) l'impossibilité de la réduction mentaliste ; 3) le rôle déterminant de la reconnaissance dans la réussite de l'énonciation et, par conséquent, la détermination sociale différentielle de sa réussite. 1) Une promesse ne se réduit pas, comme le veut l'analyse classique, au fait de dire que l'on promet. Si tel était le cas, d'une part, rien ne distinguerait la promesse de la simple déclaration d'intention ; d'autre part, jamais je n'échouerais à promettre dès lors que j'emploierais le bon vocabulaire. 2) Si la promesse consistait en une sorte

1. F. Récanati, *La transparence et l'énonciation*, Paris : Seuil, 1979.
2. J.L. Austin, *How to Do Things with Words*, edited by J.O. Urmson and M. Sbisà, Oxford : Oxford University Press, 2[nde] édition : 1976 ; trad. fr. de G. Lane, *Quand dire c'est faire*, Paris : Editions du Seuil, 1970 ; réédité avec une postface de F. Récanati dans la coll. « Points-essais », 1991.

d'engagement mental, elle n'engagerait à rien, car je pourrais toujours me dédire. 3) Si l'énonciation de la promesse était autonome, je ne m'engagerais vis-à-vis de personne, ni me m'engagerais à rien – par conséquent je ne promettrais pas.

Austin en conclut que l'énonciation de la promesse, dans la pratique quotidienne du langage, est nécessairement un acte – un acte fait *en parlant* mais ne se réduisant pas à la parole – ,quelque chose qui excède donc ce qui est dit et ce qui est pensé, advenant de par la reconnaissance socialement déterminée qu'on lui octroie, et qui se manifeste dans les conséquences normatives (c'est-à-dire les droits et les obligations) qui s'ensuivent de sa réalisation. Il observe donc bien un changement dans l'état du monde suite à l'énonciation réussie de la promesse (après l'énonciation de la promesse, j'ai une promesse à tenir, que je n'avais pas avant et on peut me juger en fonction de cette contrainte normative nouvelle) – ce qui lui permet de qualifier cet énonciation, d'acte – au sens propre (il y a bien modification de l'état du monde) – de parole. (On verra la question de la promesse en détail plus tard). Austin en profite pour généraliser cette caractéristique à tous les énoncés et renverse complétement l'appréhension philosophique commune du langage en montrant que même les énoncés descriptifs (qui sont censés rapporter/dire le monde en s'effaçant devant lui) forment des actes de parole.

Dans ce cours, nous allons étudier ce mouvement de renversement (à la fois théorique et historique : Austin a contribué de manière décisive à renverser le positivisme logique) de perspective sur le langage et comprendre comment le langage peut faire quelque chose, en se concentrant notamment sur la question du rôle respectif des intentions et des conventions. La question pouvant s'établir ainsi : est-ce que je fais quelque chose au moyen de mes paroles parce que j'ai l'intention de faire quelque chose par leur moyen (et parce qu'autrui, mon interlocuteur comprend ou reconnaît ce que je veux faire par leur moyen – position Grice/Searle) ? Ou y parviens-je pour d'autres raisons, en fonction de ce que veut dire mon langage (que*, par cet énoncé, je promets)* – position Ducrot ? Ou encore, parce que des conventions me permettent de réaliser quelque chose au moyen du langage - parce que la société a établi/défini une sorte de rituel correspondant au fait de faire quelque chose par le langage (position Austin/Bourdieu, problématique du pouvoir symbolique) ?

La réponse à cette question dépend elle-même de la façon dont on considère l'efficacité du langage dont on parle (ce qu'on peut appeler la « performativité » - ce

qu'on réalise en disant quelque chose) : est-ce une efficacité d'ordre ontologique, qui vient modifier le monde, comme A. Reinach pourra le présupposer ? Ou faut-il refuser de céder à une position aussi lourde ontologiquement et considérer plutôt que les effets sont essentiellement des effets de compréhension (les interlocuteurs comprenant ce que le locuteur veut faire en disant cela) – effets qu'on pourra qualifier de sémantiques en ce qu'ils relèveraient plutôt du contenu portés par les mots utilisés ? Ne doit-on pas plutôt admettre que les effets produits sont d'un autre ordre encore, relatif à la relation d'interlocution dans laquelle prend place l'acte de parole ?

Ce sont toutes ces question que nous allons explorer en travaillant divers textes classiques et moins classiques sur la question de l'efficacité discursive et en étudiant plusieurs exemples d'actes de parole. On verra que ce questionnement touche à plusieurs problématiques connexes : celle de l'engagement dans le langage (est-ce moi qui suis responsable de ce que je dis ou de ce que je fais, ou est-ce la société ?), celle de la sincérité (dois-je nécessairement être sincère pour promettre, ordonner, proférer une affirmation, etc. ?), celle des conditions de possibilité de la parole, notamment les conditions institutionnelles, sociales, épistémiques (tout le monde peut-il promettre, jurer, dire la vérité ?), celle des implications politiques de la parole (mes paroles peuvent-elles avoir un effet contraignant, offensant – pensons au « hate speech », discours raciste ou sexiste, à la question de l'insulte, qui pourrait avoir une efficacité de type juridique : insulter, est-ce condamner l'autre à porter une identité dégradante ou supposée telle, question du discours machiste, du discours pornographique, etc.